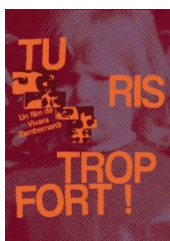


LE GROUPE LA POSTE SE MOBILISE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Avec près de 53 % de femmes dans ses effectifs, l'égalité professionnelle est au cœur des engagements de La Poste. Cela se traduit par une politique volontariste avec un accord social dédié, des résultats en progression constante et des valeurs portées notamment par son réseau parité « Un.e ». A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, La Poste via son réseau parité, organise un événement phare avec la projection en avant-première d'un film sur les droits des femmes suivi d'une table ronde avec des personnalités engagées pour la parité.

Un événement parité le 8 mars à suivre en présentiel ou à distance



En collaboration avec la réalisatrice **Vivara Zambernardi**, le groupe La Poste présentera en avant-première le documentaire **"Tu ris trop fort"**, explorant les différents aspects des droits des femmes. Ce film, financé grâce à une campagne participative sur KissKissBankBank, promet une immersion dans les histoires et les luttes de femmes à travers le monde.

Cette projection sera suivie d'une table ronde sur les enjeux de la parité avec des intervenantes d'exception telles que **Marie-Pierre Rixain**, députée de l'Essonne, **Brigitte Grésy**, ancienne présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes et **Véronique Saubot**, présidente d'Equaleaders.

L'événement se déroulera le vendredi 8 mars de 11h00 à 13h00 au siège du groupe La Poste (9 rue du Colonel Pierre Avia - Paris 15e) et sera également accessible en ligne.

Si vous êtes intéressé(e) par l'événement, merci de nous confirmer votre participation en présentiel ou à distance à service.presse@laposte.fr.

Une nouvelle impulsion pour le réseau parité du groupe La Poste



Le réseau parité « Un.e » de La Poste a été créé pour encourager les échanges et la réflexion sur la parité au sein du groupe. Ce réseau, doté de **240 postières et postiers ambassadeurs**, organise des conférences, des échanges de bonnes pratiques et diffuse des actualités sur le thème de la parité via un site intranet, une

newsletter et prochainement des émissions podcasts avec des invités qui interviendront sur les enjeux de parité. Il est également membre de réseaux inter-entreprises qui œuvrent pour favoriser la parité : l'AME (Alliance pour la Mixité en Entreprise), le collectif 2GAP, la fédération Financi'Elles.

Fin 2023, **le réseau Un.e innove en instaurant une présidence, assurée en alternance, par l'un des membres du comité exécutif du groupe La Poste, chaque semestre..** Sous l'impulsion de ce président ou de cette présidente, la direction du réseau Un.e a pour rôle de définir les thématiques prioritaires et les moyens de les mettre à l'agenda de l'entreprise mais aussi d'intensifier l'activité du réseau dans les métiers, les directions et les territoires. Intégrer ces dirigeant(e)s dans le réseau Un.e permettra au groupe La Poste d'aller plus loin en termes de parité et cela à tous les niveaux. Philippe Dorge, directeur général adjoint en charge de la branche Services-Courrier-Colis est le 1^{er} président du réseau parité Un.e.

Un engagement postal fort en faveur de l'égalité femmes/hommes

Depuis de nombreuses années, l'égalité professionnelle fait l'objet d'accords sociaux. Le 5e accord couvre la période 2022-2025 et comporte plusieurs objectifs avec déjà des résultats :

- **L'augmentation de la parité aux plus hauts niveaux de l'entreprise**
 - 38.5 % de femmes cadres dirigeants aujourd'hui, l'objectif est de 40 % en 2025.
 - Une enveloppe budgétaire de 2 millions d'euros consacrée à la garantie de l'égalité salariale.
 - Depuis 2021, l'écart de rémunération est en faveur des femmes salariées.
- **Le développement de la mixité des métiers**
 - L'école de la data et de l'IA de La Poste a atteint son objectif de parité dès sa première promotion : 55 % de femmes parmi les 51 apprenants.
 - La Poste a déjà accompagné plus de 50 projets portés par des femmes avec son concours des « Coups de Cœur #FemmesduNumérique » lancé en 2019.
 - Le concours de l'accélérateur de startup French IoT, a atteint, depuis 2020, la parité dans les équipes des lauréats (vs. 15 % de femmes lauréates avant 2018).
- **Une tolérance zéro contre le sexisme dans l'entreprise**
 - Près de 16 500 postières et de postiers formés à l'égalité professionnelle.
 - Signature de la Charte #StOpe au sexisme ordinaire en entreprise.
- **L'aide aux postiers dans les situations de violences**
 - Réseau de 200 assistants sociaux qui accompagnent les femmes victimes de violences : soutien psychologique, conseil pour l'accès aux droits, aides financières, changement de lieux de travail, aide au logement etc.
 - Signature de la charte Oneinthreewomen, premier réseau européen des entreprises engagées contre les violences conjugales, porté par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE).
 - Partenariat avec la Fédération des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF).
- **L'accompagnement de la parentalité**
 - Les femmes enceintes peuvent télétravailler jusqu'à 5 jours par semaine si leur activité le permet.

- Les mesures en faveur de la parentalité sont ouvertes aux postières et aux postiers quelles que soient leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur situation familiale.

La Poste agit également pour l'accompagnement de ses 5 200 postiers aidants en leur accordant plus de flexibilité dans leur organisation de travail et des jours de solidarité (**72 % des postiers aidants sont des femmes**). Elle recrute et maintient en emploi les personnes en situation de handicap qui représentent aujourd'hui environ 14 000 collaborateurs (**65 % des postiers en situation de handicap sont des femmes**).

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forment son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

Contacts presse :

service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37